Lucien MOREAU

Par : François Frimaudeau



Informations

Nom : MOREAUPrénom(s) : Lucien

Etat civil

o Date de naissance : 16/06/1920

o Ville de naissance : Villeneuve-sur-Lot

o Département de naissance : Lot-et-Garonne

o Pays de naissance : France

o Profession avant guerre :

- chauffagiste

o Date de décès : 19/08/1945

Lieu de décès : Saint-Blasien (Allemagne)

Résistance

o Organisation(s) de résistance :

- Parti communiste

o Département(s) de résistance : Lot-et-Garonne

Arrestation et condamnation

o Date d'arrestation: 21/7/1941

Lieu d'arrestation : Villeneuve-sur-Lot

o Département d'arrestation : Lot-et-Garonne

o Juridiction de condamnation : Tribunal militaire 17e DM (Toulouse)

Date de condamnation : 06/11/1941

o Motif(s) de condamnation :

- Activité communiste

- Peine infligée : Prison
- o Durée de la peine : 2 ans
- Parcours carcéral :
 - Agen
 - Toulouse
 - Eysses
- Eysses
 - o Date d'arrivée à Eysses : 09/12/1941
 - o Numéro d'écrou à Eysses : 451
 - o Motif de la levée d'écrou : Libéré
 - o Date de la levée d'écrou : 21/06/1943
 - o Durée de détention : 1 an(s), 6 mois, 12 jour(s)
- Déportation
 - o Déporté
 - o Parcours concentrationnaire :
 - Görlitz
 - Dresde
 - Buchenwald
 - Dachau
 - o Matricule: 136294
 - o Situation en 1945 : Décédé
 - Date : 19/08/1945Lieu : Sankt Blasien
- Reconnaissance
 - Statut : Déporté politique

Biographie

Né à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) en 1920, Lucien Moreau exerce le métier de « coupeur en chaussures » (cordonnier).

Il est arrêté le 21 juillet 1941 à Villeneuve-sur-Lot par la police française pour distribution de tracts contre l'occupant. Interné à Agen jusqu'au 15 septembre 1941, il est ensuite transféré à Toulouse, où il est condamné le 6 novembre 1941 à deux ans de prison par le tribunal militaire de la 17e Division pour « activité communiste ».

Le 9 décembre 1941, il est incarcéré à la centrale d'Eysses (matricule 451). Libéré le 21 juin 1943, après avoir bénéficié d'une remise de peine d'un mois, il est requis pour le Service du travail obligatoire (STO) et envoyé en Allemagne le 27 juillet 1943. Selon le témoignage d'un de ses camarades, Lucien Moreau travaille alors à l'usine Wumag-

Maschinenbau de Görlitz (Basse-Silésie), spécialisée dans la production pour l'industrie d'armement. Il est arrêté le 14 décembre 1944 en tant que responsable de sa chambrée, à la suite du refus des Français de participer aux travaux de fortification de la ville de Gloglau, à la frontière polonaise. Le 21 février 1945, « à l'approche des Russes, nous avons évacué la ville de Görlitz à pied jusqu'à la centrale (prison) de Dresde. Situation intenable, puisque nous sommes arrivés le lendemain des bombardements au phosphore. » Lucien Moreau et ses camarades sont ensuite transférés à Buchenwald au début du mois de mars. D'après les témoignages, « Moreau a été évacué vers le 6 avril sur un autre camp de concentration, probablement Dachau, étant atteint du typhus. » Lucien Moreau est effectivement enregistré à Buchenwald (matricule 136 294) le 13 mars 1945. Il est libéré le 28 avril 1945 grâce à l'avancée des troupes alliées.

Il décède le 19 août 1945 au sanatorium Alsace, établissement créé par les troupes d'occupation alliées à Sankt-Blasien (Saint-Blaise), dans le Bade-Wurtemberg, en Allemagne, « des suites d'une maladie pulmonaire ». La mention « Mort pour la France » a été portée en marge de son acte de décès en 1949.

Album photos

